

Questions orales

● (1440)

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED DANS L'INDUSTRIE DE LA POTASSE, EN SASKATCHEWAN

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Commerce international. Je suis persuadé que le ministre n'est pas sans avoir que, dimanche dernier, quelque 1,200 travailleurs de l'industrie de la potasse ont été mis à pied en Saskatchewan. Neuf cents autres connaîtront le même sort d'ici à la fin de février. J'ai ici des citations de représentants de l'industrie de la potasse de la Saskatchewan qui attribuent ce phénomène au fait que le gouvernement conservateur provincial a décidé de laisser tomber le service d'exportation de la société publique Potash Corporation of Saskatchewan, décision qui a reçu l'appui du parti libéral d'en face. Cela étant dit, le ministre se rend-il compte qu'à la fin de février, la moitié de l'industrie de notre province sera fermée et, dans l'affirmative, qu'entend-il faire au juste, comme ministre chargé du Commerce, pour reprendre certains des marchés qui ont été perdus?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, le député décrit évidemment une situation grave. En effet, de nombreux travailleurs, dans tous les secteurs, risquent à l'heure actuelle d'être mis à pied. Je ne crois pas qu'il soit juste de sa part d'attribuer les mises à pied qui se font aujourd'hui dans le secteur de la potasse, aux mesures prises par le gouvernement conservateur de la Saskatchewan. Remarquez que défendre les gouvernements conservateurs n'est pas mon fort, mais je tiens à dire au député par votre entremise, madame le Président, que mon ministère est disposé à collaborer avec l'industrie de la potasse de la Saskatchewan afin d'identifier et de développer le plus possible des marchés en ces temps difficiles. Si le député veut discuter les détails de cette affaire avec moi, je serai heureux de l'obliger après la période des questions.

LES MISES À PIED À URANIUM CITY—ON DEMANDE D'AIDER LES HABITANTS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Quand il était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre a été saisi de la fermeture de la mine Beaverlodge, à Uranium City, dans le nord de la Saskatchewan, fermeture qui a eu lieu il y a maintenant un an. Même si les mineurs et les travailleurs d'usine de la Société Eldorado ont été dûment indemnisés à même le fonds de fermeture de 42 millions de dollars, rien n'a été prévu pour les habitants d'Uranium City. Le ministre ne pourrait-il profiter de cet anniversaire et du temps des fêtes pour offrir des subventions de déménagement à ces gens ou doivent-ils continuer à faire les frais de cette fermeture qui tient uniquement au fait que le gouvernement du Canada et le nouveau gouvernement de la Saskatchewan ne sont pas parvenus à s'entendre à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je tiens à rappeler au député que c'est la société Eldorado elle-même qui a décidé de fermer cette mine parce qu'elle n'était pas rentable. C'était une décision administrative

inataquable, de l'avis de tous les intéressés. Je voudrais aussi que le député sache bien qu'en prenant une telle décision cette société a adopté, de concert avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, des mesures plus généreuses que celles qui ont été prises dans les mêmes circonstances par le secteur privé dans tout le Canada. En fait, cette fermeture est imputable au gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan qui n'a ni assumé ses responsabilités ni joué le rôle qu'on était en droit d'attendre d'un gouvernement provincial.

Le gouvernement a fait l'impossible par l'entremise des ministères et de la société Eldorado elle-même, à titre de société de la Couronne, pour faciliter le déménagement des travailleurs et pour aider les habitants de cette ville. Toute mesure supplémentaire relève maintenant du gouvernement provincial.

* * *

LES FINANCES

LE PROGRAMME D'OBLIGATION POUR L'EXPANSION DE LA PETITE ENTREPRISE—LE RÔLE DES BANQUES À CHARTE

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En ces temps difficiles, où les petites entreprises en faillite n'ont jamais été aussi nombreuses, l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise est devenue un mythe, à toutes fins pratiques. Les succursales de la Banque royale du Canada, obéissant à des directives du siège social, refusent les demandes de participation à ce programme des entreprises les plus durement éprouvées. En fait, quand une entreprise s'adresse à une autre banque, elle se fait répondre que les banques ont convenu entre elles de ne pas accepter les clients d'un établissement à l'autre. Le ministre est-il au courant de cette situation? Le cas échéant, que compte-t-il faire au juste pour la corriger?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, il me fera plaisir de porter les instances de l'honorable député à l'attention de l'inspecteur général des banques, pour qu'il les transmette aux autorités de la Banque royale du Canada.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ENQUÊTER SUR LA SITUATION

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances auquel j'essaie d'arracher une réponse: va-t-il vraiment mettre à la disposition des entreprises en très grande difficulté les obligations pour l'expansion de la petite entreprise? Envisagera-t-il la possibilité de poursuivre les banques pour collusion, car il y a collusion évidente quand une banque rejette une demande de participation au programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise et que le demandeur, s'étant adressé à une autre banque, découvre que les établissements en question se sont entendus entre eux pour ne pas traiter avec les clients les uns des autres. C'est cela de la collusion. Le ministre se propose-t-il d'examiner la question en vue peut-être de d'entamer des poursuites contre les banques?